

A woman with blonde hair, wearing a blue denim shirt and a dark leather apron, is leaning on a wooden workbench in a workshop. She is looking off to the side with a slight smile. The background is filled with various tools and equipment, creating a busy, industrial atmosphere.

Garantir votre Responsabilité Civile d'Entreprise

Responsabilité Civile Entreprise :

Des solutions adaptées à
votre activité et à la taille
de votre entreprise



assurance **citoyenne**

Chaque jour, votre activité vous expose

Que ce soit dans le cadre de l'exploitation de votre activité, de la fourniture de produits ou de prestations, la responsabilité de votre entreprise peut être recherchée :

- par vos clients,
 - par vos partenaires commerciaux,
 - par vos salariés,
 - par un autre tiers
- ... Dès lors qu'ils ont subi un dommage.



Protégez votre trésorerie

Dans un contexte de judiciarisation de la société civile, le nombre de réclamations s'accroît et les coûts en frais de justice ou en dommages-intérêts sont de plus en plus élevés.

Exemple : L'un de vos préposés endommage une machine-outil lors d'une opération de maintenance des installations de climatisation dans les locaux d'un client. Il provoque alors un blocage de la chaîne de production. Votre client supporte le coût de la réparation ainsi que les pertes financières liées au retard subi dans sa production industrielle. Il vous assigne en justice et réclame la prise en charge de ses préjudices.

La solution AXA

AXA prend en charge la direction du procès et vos frais de défense. Si votre responsabilité est reconnue, AXA réglera le coût des condamnations financières prononcées à votre encontre pour la réparation des dommages ainsi que les pertes financières subies par votre client⁽¹⁾.



Préservez votre image

La recherche systématique de responsables en cas d'incident ou de dommages subis s'accompagne d'une médiation croissante des affaires. En cas de réclamation, vous devez pouvoir réagir efficacement pour préserver l'image de marque de votre entreprise.

Exemple : Vos clients sont victimes d'une intoxication alimentaire. Votre entreprise est reconnue responsable et l'affaire paraît dans les médias. Une autorité administrative exige de retirer les produits susceptibles de présenter un risque pour la santé des consommateurs.

La solution AXA

AXA couvre les frais engagés pour organiser le retrait rapide des produits⁽²⁾ et informer les consommateurs, procède à l'indemnisation des victimes⁽¹⁾, et vous aide à mettre en place un plan de communication de crise⁽³⁾.



Bénéficiez d'un accompagnement spécifique

En dehors de toute mise en cause de votre responsabilité et réclamations de tiers victimes, vous pouvez aussi bénéficier de diverses prestations en matière d'accompagnement juridique ou technique.

Ces prestations vous aident à mieux comprendre les procédures et à régler les litiges aux mieux de vos intérêts.

Exemple : Vous êtes en litige avec un tiers à la suite d'une atteinte aux droits de votre marque. Vous aimeriez éviter la lourdeur d'une action en justice et ne savez pas comment réagir.

La solution AXA⁽¹⁾

Grâce à l'option protection juridique, vous bénéficiez d'une information juridique ainsi qu'une orientation dans vos démarches. Si cela est nécessaire, des experts métier peuvent être appelés pour une expertise. Enfin, tout est mis en œuvre pour vous aider à résoudre à l'amiable votre conflit ou vous assister ou vous représenter lors d'une procédure judiciaire.

(1) Selon les clauses et conditions du contrat.

(2) En option.

(3) Service Crise Majeure inclus dans le contrat Responsabilité Civile d'Entreprise. Conditions d'application selon les Dispositions Générales du service Crise Majeure.

Nos solutions Responsabilité Civile⁽¹⁾



Les avantages AXA

■ Une protection adaptée à votre activité

Vous bénéficiez d'une couverture tenant compte des risques spécifiques à votre secteur d'activité.

■ Une couverture globale quels que soient l'origine et le lieu du dommage

Que ce soit du fait de vos biens ou de vos installations, de vos salariés, de produits livrés ou de prestations réalisées, votre assurance responsabilité civile vous apporte une protection sur mesure au sein de vos locaux, comme chez vos clients.

■ Une solution sécurisante pour vous et vos clients

En cas de réclamation de vos clients, vous bénéficiez de l'appui d'une équipe d'experts.

Vos clients sont indemnisés pour les dommages que vous leur occasionnez.

■ Option Frais de Prévention

Vous êtes amenés à avancer des frais préventifs pour éviter ou limiter les conséquences d'un dommage (frais de nettoyage, frais de contrôles supplémentaires). AXA peut prendre en charge ces frais permettant d'éviter ou de limiter l'éventuelle mise en cause de votre responsabilité civile⁽²⁾.

■ Des garanties spécifiques en fonction de votre secteur d'activité



À SAVOIR

Avec le **SERVICE CRISE MAJEURE**, AXA vous accompagne⁽³⁾ 24/7 en cas de crise majeure subie par votre entreprise.

Quatre prestations vous sont alors proposées :

- Conseils en communication de crise par une agence spécialisée qui vous aide dans des délais très courts, à mettre en œuvre un plan de communication complet pouvant comprendre une veille médiatique, une cellule de crise, des communiqués externes à destination du grand public et des médias ;
- Mise en place d'une plateforme téléphonique dédiée pour remplacer la plateforme existante ou gérer le surplus d'appels de vos clients, mais aussi pour rassurer vos clients et partenaires ;
- Informations juridiques dans les domaines du droit social et de la relation client/fournisseur afin de prendre les bonnes décisions ;
- Soutien psychologique grâce à un service d'écoute, par des psychologues 24/7, pour les victimes d'un stress, choquées suite à un événement majeur au sein de l'entreprise ou impliquant l'entreprise.

(1) Selon les clauses et conditions du contrat.

(2) Sous réserve de notre accord préalable et sur justificatifs. Cette garantie ne peut intervenir que dans la mesure où le dommage est lui-même garanti ou l'aurait été si le dommage était survenu.

(3) Dans la limite des termes et conditions des Dispositions Générales Crise Majeure.

Votre interlocuteur AXA



+ de confiance, + de prévention, + de solidarité, + d'engagement pour l'environnement... Cette offre appartient à la gamme Assurance citoyenne. Retrouvez les atouts citoyens de votre assurance sur axa.fr